

CONSULTATIONS LEGALES

PAR L'AVISEUR LÉGAL DU "BULLETIN DE LA FERME".

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

CROISÉE DE CHEMINS.—Rép. à T. C.—Le 18 mars dernier en répondant à votre question nous vous demandions de plus amples détails de même que nous vous conseillions de vous renseigner auprès du conseil municipal pour connaître quel était le règlement à ce sujet. Avec cette documentation nous pourrions vous répondre d'une manière adéquate.

VENTE MOBILIÈRE.—Le vendeur qui a notifié l'acheteur de venir chercher les objets mobiliers à lui vendus peut-il les revendre si l'acheteur n'est pas venu en prendre livraison dans un délai raisonnable?

Rép. à R. C.—Si je comprends bien votre question c'est que vous auriez vendu du bois et que vous auriez averti l'acheteur que le bois était prêt à être livré et qu'il ne lui restait qu'à venir le chercher. Comme ce dernier n'est pas venu en prendre livraison dans le délai fixé ou raisonnable, vous avez donc droit de le revendre.

TESTAMENT OLOGRAPHE.—Q. Un premier testament peut-il être annulé par

un second et est-il nécessaire que le testament olographe soit fait devant témoins?

Rép. à E. O.—Le dernier testament fait et le plus récent à date est toujours celui reconnu comme valide. De par son contenu il peut annuler complètement ou en partie le précédent. Le testament olographe doit être écrit au long et signé par la main du testateur. Il n'est pas besoin de notaires ni de témoins.

FONDS D'INDEMNITÉ POUR INDEMNISER LES DOMMAGES CAUSÉS AUX MOUTONS PAR LES CHIENS.

Q. 1. Peut-on forcer le conseil à adopter un règlement constituant un fonds pour indemniser les dommages causés aux moutons par les chiens? 2. Quels dommages peut-on réclamer?

Rép. à V. X.—1. Sur une requête d'au moins vingt-cinq contribuables le conseil

doit adopter un règlement à cet effet.

2. Le conseil ne paiera que les deux tiers des dommages évalués par ses inspecteurs jusqu'à concurrence d'un montant de \$15.00 par mouton. La réclamation devra cependant être faite dans les trois mois à compter du jour où le dommage a été causé.

LOUAGE DE SERVICES.—Q. Quel moyen faut-il prendre pour se faire payer une balance de montant due pour louage de services?

Rép. à I. P.—Il n'y aurait qu'un seul moyen, ce serait d'intenter une action.

CLOTURE DE CHEMINS.—Q. 1. Une clôture doit être faite moitié par le conseil et moitié par un particulier, est-ce que ce dernier est obligé de la faire avant le conseil? 2. Le conseil peut-il refuser de la broche barbelée?

Rép. à X. M.—1. Comme la clôture doit être faite en partie par le conseil et en partie par le propriétaire ou l'occupant, si vous voulez que le conseil fasse sa part faites d'abord la vôtre comme il vous le demande et il ne se fera pas prier pour faire l'autre partie de la clôture.

2. Le conseil par ses règlements peut prohiber que l'on se serve de broche barbelée.

ABSORBINE SOULAGERA CETTE ENTORSE



Les chevaux aiment Absorbine. Ils savent en combien peu de temps il soulage les tendons enflés, les éparvins, enflures aux pieds, auro, chevilles et muscles endoloris ainsi que les affaiblissements—il extirpe le mal—Absorbine permet de plus au cheval de travailler durant son traitement, ne provoque pas d'ampoule et garde le poil. Bon antiseptique. D'un usage économique puisque très peu fait beaucoup de bien. En vente chez tous les pharmaciens à \$2.50 la bouteille.

W. F. Young, Inc., Lyman Bldg., Montréal

ABSORBINE

Encouragez nos Annonceurs

La médecine vétérinaire

Par Dr J.-A.-E. BÉDARD, M. V.

Réponse aux consultations

Q. J'ai une vache en arrière, qui est bien grasse, et à l'herbe. Elle donne cependant peu de lait. Voudriez-vous m'indiquer la cause et le traitement approprié?

Rép. à A. P.—Le meilleur traitement serait de la faire saillir. Car votre bête a plutôt une tendance à faire de la graisse.

Q. Nous avons une jeune vache, au premier veau, qui a comme un champignon de la grosseur d'un jaune d'œuf derrière un trayon; ce qui la rend très sensible à la traite. Quel traitement me conseillez-vous dans ce cas?

Rép. à C. E. F.—Faites des applications à l'eau chaude. Si vous n'obtenez pas de résultats satisfaisants, appliquez de l'antiflaghestine jusqu'à l'aboutissement.

Q. Mes veaux souffrent du goitre. Puis-je, quand même, les mettre en élevage? Cette maladie ne semble pas les affecter; ils boivent bien. Voulez-vous m'indiquer la cause de cette maladie et le traitement approprié?

Rép. à D. M.—Le goitre n'empêche pas les animaux d'être mis à l'herbe. Il faudra cependant administrer de l'iode, sous forme d'iodure de potasse à dose d'une cuillerée à soupe 1 ou 2 fois par jour, de solution faible.

Voici comment se prépare la solution en question: 1 once d'iodure de potasse dans une pinte d'eau; ce qui constitue la solution forte. Pour préparer la solution faible on prend une once de cette solution forte puis l'on dilue dans une pinte d'eau et on a là la solution faible qu'il faut employer dans les cas de goitre à dose indiquée plus haut. La cause de la maladie est due à un manque d'iode et à un trouble fonctionnel de la glande thyroïde.

Q. Mon poulain a des formes aux pattes de derrière. Voulez-vous m'indiquer un traitement qui l'en guérira?

Rép. à O. R.—Les formes aux pattes de votre bête sont dues à plusieurs causes. Je vous conseillerais d'examiner ou de faire examiner les pieds du poulain et de consulter un médecin vétérinaire à ce sujet, si vous voulez prendre des chances de le guérir.

Q. J'ai tué quelques-unes de mes poules et j'y ai trouvé à l'intérieur, dans la partie arrière, une masse de liquide aqueux. Voulez-vous me dire quelle est la maladie dont souffraient ces poules, ainsi que le traitement qui lui convient?

Rép. à E. P.—Plusieurs causes peuvent occasionner le développement de la masse aqueuse que vous avez trouvée à l'intérieur de vos poules lors de l'abatage. Il m'est difficile, pour ne pas dire impossible, de vous dire à quoi vous avez affaire, sans faire une autopsie. L'autopsie seule peut nous permettre de faire un diagnostic sûr et vous indiquer un traitement, s'il en existe un.



La Bière **MOLSON'S** *Export*

LA • BIÈRE • QUE • VOTRE • ARRIÈRE • GRAND • PÈRE • BUVAIT

27 SEP. 1976

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC

PER
B-226

S

LE
BU

COOPÉRA
INDUSTRI

PARAIT
LES JE

VOLUME XX

UN

Co

Le p
Le s

Vou
jour

LE